

Désignation de l'entreprise		EURL DC INVEST		103 RUE DE LA BERGERIE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				76500 LA LONDE			
SIRET		8 9 7 5 5 7 8 8 0 0 0 0 1 9		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122025	
				Exercice N-1 clos le		31122024	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	49 823	030	11 894	37 929	28 133
	Immobilisations financières* (1)	040	580 570	042		580 570	580 570
	Total I (5)	044	630 393	048	11 894	618 499	608 703
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068	99 720	070		99 720	96 000
		072	198 979	074		198 979	116 469
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	67 859	086		67 859	55 453
	Charges constatées d'avance *	092	1 241	094		1 241	35
	Total II	096	367 800	098		367 800	267 957
Total général (I + II)		110	998 193	112	11 894	986 299	876 659
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			375 100		375 100
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126			24 113		17 640
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			348 154		262 665
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136			101 274		129 462
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142			848 641		784 867
Provisions pour risques et charges		Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			7 400		3 314
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 20 828)	172			41 077		39 983
	Comptes courants d'associés	173			68 014		30 794
	Autres dettes	175			21 167		17 702
	Produits constatés d'avance	174					
Total III		176			137 658		91 792
Total général (I + II + III)		180			986 299		876 659
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		17 800
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	192 852	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: EURL DC INVEST		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122025		Exercice N-1 clos le 31122024	
		1		2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	
	Production vendue { biens dont export et livraisons } { services * intracommunautaires }	215		214	
		217		218	240 342 244 632
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	8 16
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	240 350 244 648
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	457
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	16 781 10 939
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	851	244	10 028 11 113
	Rémunérations du personnel *			250	97 921 94 119
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	68 958 66 504
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al. 3 du CGI)	255		254	8 004 6 387
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	53 3
		260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	202 203 189 065
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	38 147 55 583
	Produits financiers (III)			280	73 142 83 814
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	2 125 1 000
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D) }	347		300	
RÉINTÉGRATIONS	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	7 890 12 874
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	101 274 129 462
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	101 274 314
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	7 890
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optés-ets d'associés	247		330	6 293
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
DÉDUCTIONS	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989	
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)			991	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			992	
	ZFA NG (44. quaterdecies)	345		344	
	Investissements et souscriptions outre-mer			993	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127	
	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)			181	
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)	346		655	
DÉFICITS	dont divers* { Dédution exceptionnelle (art 39 decies A) } { Dédution exceptionnelle (art 39 decies B) } { Dédution exceptionnelle (art 39 decies C) } { Dédution exceptionnelle (art 39 decies D) } { Dédution exceptionnelle (art 39 decies E) } { Dédution exceptionnelle (art 39 decies F) } { Dédution exceptionnelle (art 39 decies G) }	643	645	647	649
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352	48 558 354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables : *			360	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370	48 558 372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

AA

Etats financiers au 31/12/2025

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **986 299** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **313 492** euros et un total **charges** de **212 219** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **101 274** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux

Règles et Méthodes Comptables

principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Aucun fait caractéristique à signaler sur l'exercice.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluation	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	31 232		1 304			32 535
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	791					791
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			16 497			16 497
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 023		17 800			49 823
FINANCIERES	Participations	580 570					580 570
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	580 570					580 570
TOTAL		612 593		17 800			630 393

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	3 687	7 891		11 578
Matériel de bureau, mobilier	203	113		316
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 890	8 004		11 894
TOTAL	3 890	8 004		11 894

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

AA

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	99 720	99 720	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	4 985	4 985	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 143	1 143	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	192 852	192 852	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	1 241	1 241	
TOTAL DES CREANCES		299 941	299 941	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2025

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 400	7 400		
	Personnel et comptes rattachés	14 334	14 334		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 304	5 304		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	21 334	21 334		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	106	106		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	68 014	68 014		
	Autres dettes	21 167	21 167		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		137 658	137 658		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		68 014			

AA

Charges à payer (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	2 090	952	1 138	119,4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 455	2 732	1 723	63,08
Dettes fiscales et sociales	16 750	15 386	1 363	8,86
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	21 167	15 562	5 605	36,02
TOTAL	44 461	34 632	9 829	28,38

Produits à recevoir (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients	96 000	96 000	
Autres créances			
TOTAL	96 000	96 000	

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	1 241	35	1 206	N/S
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	1 241	35	1 206	N/S

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		37 510,00	10,0000	375 100,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		37 510,00	10,0000	375 100,00

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	240 342		240 342
TOTAL	240 342		240 342

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	375 100	375 100	375 100	375 100	375 100
	Nombre d'actions ordinaires	37 510	37 510	37 510	37 510	37 510
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	115 600	185 948	243 900	244 632	240 342
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	44 256	224 417	123 207	148 723	117 168
	Impôts sur les bénéfices	8 901	6 346	12 633	12 874	7 890
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	34 001	213 195	105 609	129 462	101 274
	Résultat distribué		15 000	20 000	37 500	37 500
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	1	6	3	4	3
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	1	6	3	3	3
	Dividende attribué			1	1	1
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	1	1	1	1	1
	Montant de la masse salariale	38 162	81 515	95 670	94 312	97 921
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	17 744	45 733	57 734	66 311	68 958

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)



31/12/2025	Capitaux propres	Q. quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS A POINT FERME	64 847	51,00	13 050	13 050	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	64 847	51,00	13 050	13 050	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SARL MIROITERIE UNI-VERRE	393 786	50,00	375 000	375 000	66 344
SAS MIROITERIE UNI VERRE ROUEN	328 638	50,00	191 920	191 920	69 751
SCI DE LA MOTTE	(6 811)	50,00	500	500	23 786
SCI DAMANNE	(36 859)	50,00	100	100	32 970
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations	678 754	200,00	567 520	567 520	192 852
C. Total des filiales et des participations (A + B)	743 601	251,00	580 570	580 570	192 852
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
SAS A POINT FERME		242 039	(698)		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		242 039	(698)		
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SARL MIROITERIE UNI-VERRE		1 977 925	108 404	40 404	
SAS MIROITERIE UNI VERRE ROUEN		1 799 391	81 844	25 658	
SCI DE LA MOTTE		65 723	19 320		
SCI DAMANNE		10 357	(39 580)		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations		3 853 396	169 988	66 062	
C. Total des filiales et des participations (A + B)		4 095 435	169 290	66 062	

DC INVEST
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 375 100 €
SIEGE SOCIAL : 103 RUE DE LA BERGERIE
76500 LA LONDE
897 557 880 RCS ROUEN

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 19 JUIN 2026

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 101 274 €, de la manière suivante :

- à l'associé unique à titre de dividendes pour un montant de 37 500 €
- au poste Autres réserves pour un montant de 63 774 €. Ainsi, chaque part recevra un dividende de 0,99 €, entièrement éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158,3-2° et 4° du C.G.I.

Les dividendes seront mis en distribution à compter de ce jour.

Comme l'y oblige la législation en vigueur, la société retiendra sur le montant du dividende versé à la personne physique, le montant des prélèvements sociaux et du prélèvement forfaitaire unique défini par les dispositions de l'article 117 quater du code général des impôts. Toutefois, la personne peut demander à en être dispensée si elle réunit les conditions fixées par ledit article et l'article 242 quater du code général des impôts. Le prélèvement forfaitaire unique s'applique de plein droit, toutefois le contribuable a la possibilité d'opter pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

L'imposition des dividendes s'effectue en conséquence en deux temps :

* l'année de leur versement, les dividendes sont soumis, sauf exceptions, au prélèvement forfaitaire non libératoire perçu à titre d'acompte ;

* l'année suivante, ils sont soumis à l'impôt sur le revenu au taux forfaitaire, sauf option globale pour le barème progressif sous déduction de l'impôt déjà payé et prélevé à la source.

QUATRIEME DECISION

Conformément aux dispositions légales, l'associé unique prend acte que les distributions de dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement de 40%
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2022	20 000 €	0 €	0 €
31/12/2023	37 500 €	0 €	0 €
31/12/2024	37 500 €	0 €	0 €

Certifié conforme

La gérance

Monsieur Damien CAPRON

